

ÉCOLIERS

Nous avons besoin de votre collaboration pour aider vos enfants afin qu'ils soient en sécurité quand ils utilisent le transport scolaire.

Règles de sécurité pour le transport scolaire En berline

Avant le départ

- Votre enfant doit être prêt au moins 10 minutes avant l'arrivée de la berline.
- Votre enfant ne doit jamais courir après la berline.
- En attendant la berline, par prudence, votre enfant ne doit pas jouer dans la rue, ni sur les terrains privés des gens par respect de la propriété d'autrui.
- Votre enfant ne doit pas monter dans un véhicule qui ne porte pas le panneau «ÉCOLIERS».

À bord de la berline

- Votre enfant devra, conformément au code de la sécurité routière, utiliser un siège d'appoint s'il mesure moins de 145 cm ou s'il est âgé de moins de 9 ans.
- Votre enfant doit s'asseoir rapidement, s'attacher avec l'aide de ses parents ou du conducteur.
- Votre enfant doit rester calme et s'abstenir de boire ou de manger.
- Votre enfant doit toujours obéir aux consignes du conducteur qui détient l'autorité à bord de la berline.
- Votre enfant doit attendre que la berline soit complètement immobilisée avant de se lever de son siège pour sortir.

Après être sorti de la berline

- Votre enfant doit toujours s'éloigner de la berline et se diriger vers la cour d'école ou le domicile.
- Si votre enfant échappe un objet sous la berline, il doit avertir le conducteur et attendre ses consignes ou, s'il est impossible de lui parler, attendre que la berline soit partie avant de ramasser l'objet.

N.B Sachez que le chauffeur n'est pas tenu de s'assurer que le parent soit présent à l'arrêt ou à la maison lors du débarquement d'un élève. C'est votre responsabilité, en tant que parent, de vous assurer d'être présent au retour de l'école.

La direction d'école est responsable de l'application des mesures disciplinaires relatives au comportement de l'élève dans les berlines scolaires.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE ? N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LA SECTION «TRANSPORT» DE NOTRE SITE WEB AU www.cssrdn.gouv.qc.ca

POUR CONTACTER LE SERVICE DU TRANSPORT, VOUS DEVEZ COMPOSER LE 450 569-2226 OU PAR COURRIEL AU transportscolaire@cssrdn.gouv.qc.ca